

République du Niger Région de Dosso

Département de Tibiri Commune Rurale de Guéchémé



PROCES VERBAL DE LA QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE RURALE DE GUECHEME

PERIODE DU JEUDI 09 au DIMANCHE 12 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt un et duJeudi 09, au Dimanche 12 Décembre, s'est tenue dans les locaux de la Mairie de Guéchémé, la quatrième session ordinaire (budgétaire) du conseil municipal au titre de l'année 2021 sous la présidence de Monsieur *KarimouneAngo*, Président du conseil municipal, Maire de la Commune rurale de Guéchémé.

Après la mise en place des participants, s'en est suivi le contrôle de présence des conseillers municipaux et membres de droit, une fatiha a été dite par un des participants.

Il ressort de ce contrôle :

- 24/25conseillers présents;
- 2/3 membres de droit.

Les conseillers présents forment la majorité et peuvent valablement délibérer en exécution de la constitution du 25 Novembre 2010, des lois et règlements en vigueur au Niger.

Le président du conseil municipal a prononcé l'allocation d'ouverture des travaux de la session où il a souhaité la bienvenue aux participants et plein succès aux travaux.

Le président du conseil entretenait l'assistance sur divers aspects qui concernent la vie de la commune ; notamment de la question budgétaire de l'année 2022 ; le traitement des six (6) points critiques sur la route Guéchémé-Lokoko-Frontière Nigéria ; la construction d'un CSI à Balsando pour une valeur de 40 000 000 par Elhadji Mountari un entrepreneur de la Commune. Il y a lieu d'en féliciter ce genre d'initiative.

Nous ne mettons pas de côté les importantes réalisations faites par l'ONG IAS Niger pour la Commune dans le domaine d'eau, d'hygiène et d'assainissement pour un montant de TROIS CENT TRENTE MILLIONS (330 000 000) de francs CFA.

Au moment des discutions, le nouveau Préfet du Département de Tibiri fit son entrée dans la salle de réunion invité pour cette occasion. Le Maire le remercie de l'honneur fait en répondant favorablement au conseil suite à l'invitation qui lui a été adressée malgré son calendrier chargé. Le Préfet s'est saisi de l'opportunité qui lui a été offerte pour adresser des salutations fraternelles à toute l'assistance, et souhaiter la chaleureuse bienvenue aux conseillers présents à la session, ensuite aux chefs de canton et tribu, aux chefs de village et toutes couches sociales.il rentra dans l'essentiel de son intervention axée sur l'aspect sécuritaire sur lequel il s'est beaucoup

appesanti. Chacun doit se sentir directement impliqué et concerné et ne doit pas hésiter à dénoncer tout cas suspect surtout des personnes inconnues. Le Préfet n'a pas manqué de dire à l'assistance les remerciements et salutations du Président de la République. De la cohésion sociale, d'une société harmonieuse, il faudrait primer l'aspect du cousinage. Enfin il invita le conseil au réalisme quant à la prévision du budget 2022 et d'être encore plus réaliste dans la projection des travaux à réaliser dans l'avenir.

Ainsi que les travaux se sont poursuivis en plénière comme suit :

- 1) Amendement et adoption de l'ordre du jour de la session du 09 au 12 Décembre 2021
- 2) Amendement et validation du procès-verbal de la troisième session ordinaire de l'année 2021 de la période du Jeudi 23, Vendredi 24, Samedi 25 et Dimanche 26 Septembre 2021
- 3) Situation de l'exécution du budget au 30 Novembre 2021
- 4) Examen et approbation du Budget Exercice 2022
- 5) Mobilisation des ressources (taxes charrettes, taxes marché)
- 6) Adhésion de la Commune à l'intercommunalité du Département de Tibiri
- 7) Du projet de réhabilitation de la Commune
- 8) Du projet de construction d'une classe dans la Commune
- 9) Du projet de construction de deux (2) hangars dans les marchés de la Commune
- 10) Du projet de création d'autogare à Guéchémé
- 11) Du projet de lotissement du chef-lieu de la Commune
- 12) Du projet de recrutement d'un gardien au CSI de Balsando
- 13) Communications et divers;
- 14) Délibérations et clôture.

- 1. Présentation de l'ordre du jour pour amendement et adoption, ainsi tous les points soumis à l'ordre chronologique présentés sont adoptés.
- 2. Le procès-verbal de la session ordinaire du Jeudi 23, Vendredi 24, Samedi 25 et Dimanche 26 Septembre 2021 a été amendé et adopté après avoir suivi quelques modifications.
- 3. Situation de l'exécution du budget à la date du 30 Novembre 2021 Le receveur municipal, maître de la question comme de tradition a fait un exposé explicite et détaillé de la situation du budget au 30 Novembre 2021. Il reconnait cependant qu'un effort considérable a été fait dans la mobilisation de la taxe municipal grâce à l'initiative engagée par les chefs de village lors de la réunion du 11 Octobre 2021 tenue dans la salle de réunion de la Mairie. Cette initiative dit que le collecteur passe de marché en marché et tous les chefs environnants descendent pour le versement. Mais il n'en demeure pas moins de noter qu'une importante somme d'arriéré de la taxe municipale reste encore à recouvrer.

Ainsi la réalisation faite du budget au 30 Novembre 2021 s'élève en recettes et en dépenses à 56.387.281 F et 44.380.869 F soit un écart de 12.006.412 F.

- 4. Examen et approbation du budget Exercice 2022 Le secrétaire municipal a également présenté le budget 2022 qu'il a aussi expliqué et détaillé de long en large à l'assistance. Quelques questions lui ont été posées auxquelles il a répondu.
- 5. Du projet de réhabilitation de la Mairie, les conseillers à l'unanimité ont adopté.
- 6. Du projet de construction de deux hangars dans les marchés de la Commune : La proposition est confiée à la commission finance et les commerçants.
- 7. De la mobilisation des ressources Continuer l'initiative déjà instaurée.
- 8. De l'intégration de la Commune dans l'intercommunalité Le conseil sans hésitation a approuvé à l'unanimité, l'intégration de notre commune au cadre d'intercommunalité du Département.
- **9.** De la création d'autogare Le conseil a adopté la proposition.

- 10. Du recrutement d'un gardien au CSI de Balsando, le conseil a également adopté cette initiative.
- 11. Du projet de lotissement du chef-lieu de la Commune, le conseil l'a vivement adopté.

♠ Communications et divers

En communication, le Président du conseil municipal, Maire de la Commune Rurale de Guéchémé n'a cessé de rappeler aux conseillers et à toutes les couches sociales la question de la bonne cohabitation. Il a ensuite tenu à porter à la connaissance des participants diverses situations. La partie communication et divers est riche en information selon les divers services techniques que compose la Commune.

- ✓ Ainsi : de la question d'avancement du personnel, le conseil estime qu'il faille revoir le code des collectivités.
- ✓ Du point de vue déplacement à l'intérieur de la Commune : le conseil suggère que seules les commissions spécialisées sont prises en charge lors des convocations de séance de travail.
- ✓ De l'Etat-Civil : Il ressort que seul le Préfet a la compétence d'ériger tous les villages et tribus peulhs administratifs en centre de déclaration. Le Maire s'en chargera du recrutement des préposés aux écritures.
- ✓ Du point de vue éducatif : l'inspecteur, maître de la question a tout d'abord souligné le problème crucial des enseignants au niveau de la Commune. Il sollicite par ailleurs l'engagement des enseignants communautaires en les moralisant sur l'enseignement du français et des mathématiques. Il aborde le problème des écoles à CCEAJ tout en informant le conseil du manque des élèves dans certaines écoles malgré les ressources mobilisées.
- ✓ Du point de vue Filets Sociaux : le responsable en charge, lance un plaidoyer aux conseillers pour la sensibilisation. Le taux de fréquentation des jeunes filles, ajoute-il reste très bas. Il continue son intervention tout en informant le conseil d'éviter de mettre les élèves du jardin d'enfants dans des classes en paillottes.

Dans cette partie communication, l'autorisation est accordée à tout service technique de passer le message de sensibilisation et d'information sur les ondes de la Radio si le sujet est bien déterminé.

Autre information relative à l'arrivée du groupe électrogène d'Angoual Marafa. Il faut noter aussi la fin bientôt du projet CCEAJ dans la Région.

✓ Du domaine de l'environnement : il y a lieu d'informer les services compétents à la matière en cas de vue de nos girafes qui sortent du parc à l'insu des contrôleurs.

Enfin l'ultime adage du président : s'unir pour bien vivre, sensibiliser les gens pour avoir l'image de système de vie d'antan.

♠ Délibérations

Ainsi, le conseil municipal de Guéchémé réuni en session ordinaire les 23, 24, 25 et 26 Septembre 2021 décide des délibérations suivantes :

- ⇒ Délibération n°029/CRG/2021 du 12 Décembre 2021 portant approbation du projet de l'ordre du jour de la session ordinaire du conseil municipal des 09, 10, 11 et 12 Décembre 2021;
- ⇒ Délibération n°030/CRG/2021 du 12 Décembre 2021 portant amendement et validation du procès-verbal de la première session ordinaire du conseil municipal des Jeudi 23, Vendredi 24, Samedi 25, Dimanche 26 Septembre2021;
- ⇒ Délibération n°031/CRG/2021 du 12 Décembre 2021 portant approbation de la situation de l'exécution du budget à la date du 30 Novembre 2021 ;
- ⇒ Délibération n°032/CRG/2021 du 12 Décembre 2021 portant examen et approbation du projet du Budget Exercice 2022 et PIA ;
- ⇒ Délibération n°033/CRG/2021 du 12 Décembre 2021 portant examen et approbation du projet de réhabilitation de la Mairie ;
- ⇒ Délibération n°034/CRG/2021 du 12 Décembre 2021 portant examen et approbation du projet de construction de deux hangars dans les marchés de la Commune
- ⇒ Délibération n°035/CRG/2021 du 12 Décembre 2021 portant examen et adoption de la mobilisation des ressources pour les charrettes ;

- ⇒ Délibération n°036/CRG/2021 du 12 Décembre 2021 portant examen et approbation de l'intégration de la Commune à l'intercommunalité ;
- ⇒ Délibération n°037/CRG/2021 du 12 Décembre 2021 portant examen et approbation de la création d'autogare à Guéchémé;
- ⇒ Délibération n°038/CRG/2021 du 12 Décembre 2021 portant examen et approbation du projet de recrutement d'un gardien au CSI de Balsando;
- ⇒ Délibération n°039/CRG/2021 du 12 Décembre 2021 portant examen et approbation du projet de lotissement du chef-lieu de la Commune ;

Clôture

La clôture des travaux de la session est sanctionnée par une fatiha dite par un des participants et l'allocution du Président du conseil municipal où il a remercié les participants pour leur pleine implication et a manifesté toute sa satisfaction pour la qualité et le succès des travaux.

Fait à Guéchémé, le 12 Décembre 2021.

Le Rapporteur

Le Président du conseil municipal

Karimoune Ango

SaïdouMaïkassoua

